

CONGRÈS DE TEMPÉRANCE (1)*(Suite et fin)*

— o —

La séance de l'après-midi, présidée par S. G. Mgr Bégin, a été consacrée en grande partie à la lecture des Rapports de Sections d'études qui n'avaient pas été encore lus.

Il y eut ensuite adoption des vœux divers extraits des travaux des rapporteurs.

Puis Mgr Roy fit un vigoureux discours sur les bons résultats qu'on devait attendre du premier Congrès diocésain de Tempérance de Québec.

Mgr le Président termine en disant qu'il faut s'habituer à mieux voir. « Il y a, dit-il, la confrérie des bras croisés comme il y a la confrérie des yeux fermés. Ouvrons les yeux et agissons. »

Mgr Roy remercia ensuite les nombreux congressistes qui sont venus si nombreux de partout pour assister au Congrès. On ne pouvait pas mieux répondre à l'appel qui avait été fait. Le succès a dépassé l'attente des organisateurs. Mgr le Président remercie de leur aide généreuse toutes les classes de la société : le clergé a fait tout son devoir comme toujours. Nous avons été aidés efficacement, dit-il, par les juges, les avocats et messieurs les notaires. Il remercie les bons religieux qui ont si efficacement aidé le clergé. Il remercie en particulier le R. P. Hugolin, franciscain.

ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ PERMANENT

Mgr Roy dit que pour se conformer au règlement du Congrès, il faut s'occuper de la formation d'un Comité permanent qui doit être composé de douze membres.

M. le notaire Plamondon propose les douze noms suivants : S. Grandeur Mgr Roy, Mgr C.-O. Gagnon, l'hon. L.-P. Pelletier,

(1) Nous terminons cette semaine le compte-rendu du mémorable Congrès de Tempérance, dont le succès a dépassé toute attente, et dont les résultats, nous l'espérons, dureront bien longtemps. La semaine prochaine nous commencerons à publier, sur le Congrès Eucharistique de belles pages empruntées à l'intéressante *Semaine religieuse* de Montréal.